L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, ~~DIMANCHE~~ MATIN, ~~28~~ 29 MARS 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 30 MARS 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley—Une portion de terre dans le 1er district; une autre portion de terre avec améliorations dans le 2me district, sur le Chemin de Gentilly. Aussi un certain lot de terre dans le 3me district, et droits, titres et intérêts de E. J. Syme dans la Gulf Rice Mills Co.

Par S. Guinault à l'encoignure des rues Valence et St-Denis, une belle vacherie.

Par Hy Stern & Co. à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

La clôture de l'Exposition de la Nlle-Orléans.

Nous venons d'avoir, sinon deux années, au moins deux saisons d'Exposition—l'une de six mois, l'autre de quatre; la première, universelle, internationale; la seconde, simplement américaine, où étaient appelés à s'étaler les produits du Nouveau-Monde, depuis les glaces du Canada jusqu'à celles du détroit de Magellan.

Demain, a lieu la clôture—définitive celle-là—et, sans remise possible. Il est donc bien permis de se demander si l'idée qui a présidé à toute l'entreprise était juste, si elle a été stérile ou si elle a porté tous les fruits auxquels il était permis de s'attendre.

Assurément, il a été commis beaucoup de fautes, l'an dernier surtout, où l'administration a trop souvent montré qu'elle était novice en la matière et trop inexpérimentée; on elle a, par exemple, laissé, tont le temps, des centaines de mille étrangers sans moyens de communication convenables. Les résultats financiers ont ils en être sérieusement affectés—cela ne fait aucun doute—mais elle a eu, au point de vue de l'avenir du pays, des conséquences qu'il est impossible, sans injustice, de nier ou de passer sous silence.

La première, la plus incontestable de toutes, c'est la grande notoriété qu'y ont acquise la Nouvelle-Orléans et la Louisiane, on bien comme même en, si l'on y a eu des éloges en masse, il y a eu aussi des critiques, et celles-ci nous ont été presqu'aussi utiles que ceux-là. Le monde n'avait qu'une notion vague de ce que nous étions et de ce que nous pouvions faire. Il nous assiste à bien des étonnements, à bien des émerveillements au sujet de choses qui nous étaient familières, que nous regardions d'un œil distrait, dont nous n'avions pas eu l'idée de tirer parti, et dont les étrangers, en s'exstasiant devant elles, nous ont appris l'immense valeur. Les critiques, même les plus acerbes,—il y en a eu, et nous ne voulons pas les dissimuler—s'adressaient, non à l'Etat, dont on considérait les ressources comme inépuisables; non à la situation géographique, que l'on trouvait merveilleuse, mais au manque d'initiative des habitants, et au désordre, fruit des négligences coupables de nos administrations. La Louisiane et la Nouvelle-Orléans ne sont plus aujourd'hui une terre inconnue: elles sortent toutes les deux de l'Exposition avec une réputation que leur envient beaucoup d'autres Etats et qui leur rend toutes sortes de progrès faciles et prompts.

On s'éloignait d'elles, jadis; on s'y sent, à cette heure, instinctivement attiré, et nous pouvons désormais trouver, à droite et à gauche, mille appuis surlesquels il nous était interdit de compter.

Il y a deux ans, l'immigration était à mystifier; on en parlait sans y croire; on lui faisait appel avec la quasi-conviction qu'elle ne viendrait pas. Que de doutes nous avons entendu exprimer à cet égard! Que de fois on nous a répété que nos tentatives étaient vaines! On recueillait la venue des étrangers, des hommes du Nord, parmi nous, à une époque éloignée, alors que l'immigration ne trouvant plus de place ailleurs, dans le Far West, serait obligée de prendre le chemin de la basse Vallée du Mississippi. Quel changement depuis! Nous n'avons qu'à dire: Venez, nous avons des terres libres, que nous vous offrons à prix modiques et dont nous laissons le mode de paiement à votre disposition", pour voir affluer non pas seulement des européens, qui n'apportent avec eux que leurs bras et leur énergie, mais des fermiers qui se défont de leurs propriétés, pour venir s'établir ici; des cultivateurs du Michigan, de l'Iowa, du Minnesota, de l'Illinois, qui arrivent avec leurs familles dans le but de défricher nos champs incultes, de s'y adonner à une culture variée, à l'élevage; dans le but de nous apprendre le véritable fermage tel qu'on l'entend au Nord et dans la vieille Europe. Nous ne nous apercevons pas de cette heureuse révolution, le long du fleuve, où nous nous obstinons à nous traîner dans l'ornière du passé; mais transportons-nous au fond des Attakapas, dans les paroisses Calcasieu, St. Landry, Vermillion, où l'on s'est jeté dans le mouvement, et nous y verrons la région se transformer à vue d'œil et menacer de nous distancer sur la voie du progrès agricole et industriel.

Il y a deux ans, on voyait, dans le nord-ouest de la Louisiane, nous ne savions combien de millions d'acres complètement abandonnés. C'étaient des terres rouges que l'on ne daignait même pas retourner avec la charrue; on les regardait comme infécondes; il s'y mêlait on ne savait quelle matière minérale à laquelle on ne portait pas la moindre attention: à quoi bon! C'était une région condamnée à rester déserte et désolée. Nos pères l'avaient négligée; ils avaient, sans doute, eu de bonnes raisons pour cela, et nous faisions comme nos pères.

L'ouverture prochaine de l'Exposition donne à quelques hommes intelligents l'idée de faire des études sur ces terres, où l'on savait, vaguement, que l'on avait trouvé quelques minerais, et voilà que l'on y découvre de véritables trésors. Le monde apprend, avec étonnement, que le nord-ouest de notre Etat est riche en minéraux, en carrières de marbre, de grès et autres matières d'une valeur incalculable. On ne voulait d'aucune de ces terres auparavant pour rien; on les considérait comme une charge pour leurs propriétaires. Elles se vendent aujourd'hui à un prix très sérieux; avant dix ans, on se les disputera peut-être à 75 ou 100 dollars l'acre. Quelle est la cause, l'unique cause de la découverte de toutes ces richesses? L'Exposition.

L'entreprise n'a pas eu de bons résultats seulement pour la Louisiane, mais pour bien d'autres régions de la Vallée du Mississippi. L'Alabama lui doit, en grande partie, l'étonnante réputation dont il jouit et les rapides progrès qu'il a faits, depuis deux ans. Tous les jours, lui arrivent des capitaux du Nord, et nous apprenons, il y a quelque temps, qu'il allait s'élever, à Birmingham, de nouveaux hauts fourneaux, grâce à l'avance de $1,250,000 de riches spéculateurs de New York.

Depuis l'ouverture de notre Exposition, nous pouvons affirmer que les placements du Nord dans le Sud ont plus que doublé. Nous n'éprouvons peut-être pas immédiatement, à la Nouvelle-Orléans, les effets de cette révolution économique, mais nous en ressentirons bientôt et efficacement le contre-coup. Il est possible que, par suite de fautes de certains administrateurs, les résultats financiers n'aient pas répondu à notre attente, mais les résultats généraux qu'en sont pas moins réels, et il est incontestable que la Louisiane a gagné cent pour cent dans l'estime de l'étranger et des grands spéculateurs. Fermons donc convenablement cette Exposition et faisons un chaleureux accueil aux étrangers de distinction qui viennent assister à sa clôture.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 27 mars:

Après avoir été contrariés, bien des fois, par les pluies malencontreuses des semaines précédentes, les planteurs ont pu mettre à profit les belles journées dont nous avons joui cette semaine, pour faire leurs plantations.

—Le mauvais état du chemin en plusieurs endroits, occasionne maintes plaintes de la part des voyageurs.

Le rapport des syndics, qui sera probablement présenté au juri de police, jeudi prochain, nous apprendra quels sont les propriétaires qui ont refusé de se conformer à l'ordonnance ayant trait à la réparation de la route publique.

—Le 3 avril prochain, les propriétés suivantes seront mises en vente, par le shérif à la maison de cour:

1. Propriété de Mme Célestine Daret, 1er district, ayant 16 arpents de face sur 80 de profondeur.

2. Quarante-quatre sacs de riz saisis dans l'affaire intitulée Léon U. Landry vs. Mlle Fannie Tureaud et al.

Le 17 avril.

1. Antonio Domino, Sue district, "Vacherie", 1 arpent de face, 2 arpents de profondeur.

2. Plusieurs morceaux de terre appartenant à la succession P. Maspéro.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse, Calcasieu, du 27 mars:

Il y a eu, lundi dernier, une gelée blanche dans plusieurs parties de la paroisse. Elle aura peut-être un assez mauvais effet sur nos légumes de printemps.

—Le chemin entre notre localité et le Ferry Bagdad, qui est devenu la propriété de M. John Burnett, est en beaucoup meilleur état qu'il y a quelques années. Nous devons cette amélioration au propriétaire actuel.

—Les bestiaux que l'on amène maintenant de nos prairies marécageuses, sont superbes et se vendent très-bien. M. John Vincent en a expédié, régulièrement, depuis quelque temps, pour Thibodaux et d'autres points du chemin de fer. Comme les eaux n'ont pu monté sensiblement, cette année, l'hiver a été favorable à l'élevage et, après l'hivernage, on fera un grand commerce de bestiaux.

—La propriété appartenant à la succession Bilbo a été vendue, la semaine dernière, et a rapporté des prix qui ont dépassé les espérances de ceux qui en défaisaient. Parmi les acquéreurs nous citerons le juge Clegg qui a acheté un lot. Il a, depuis, fait l'achat de la résidence à deux étages située dans la rue Broad; il compte, dit-on, s'y établir.

—Le chemin qui va de l'établissement Vincent à Lac Charles, par Lockport et le Bayou Dinde, est très-important pour toute notre paroisse; il raccourcit la route de moit é, et fait gagner aux voyageurs ainsi qu'un commerce un temps considérable. La paroisse a ainsi à en tirer un grand profit; elle payera moitié moins les frais de déplacement des jurés et des témoins.

M. Thomas Winckley a un excellent ferry sur le nouveau chemin et ne fait payer la double traversée que 25 cents.

—On nous apprend que le forage du second puits aux mines de soufre de Calcasieu 2 atteint la profondeur de 400 pieds. On a rencontré à ce point de l'huile de pétrole en abondance; elle s'échappe rapidement du tuyau. Un détail donnera une idée de la violence de l'écoulement; une partie de l'orifice a éclaté avec violence.

—Sous la direction de M. J. L. Williams, les opérations de la "Lumber Company", de Calcasieu ont pris des proportions étonnantes. A en juger par ce qui se passe, l'entreprise n'a pas encore atteint son apogée. Il y a 2,000,000 de pieds sur les chantiers; on scie environ 55,000 pieds par jour; on expédie de 300,000 à 400,000 pieds par semaine et il y a encore des forêts à exploiter, pendant plus de 10 ans.

Le directeur reçoit constamment de nouvelles commandes du Kansas, de Fort Scott, d'Emporia, de Kansas City, du Texas et du Fort West, par voie d'El Paso, qui est à une distance de près de 1,000 milles.

La fabrique de portes, fenêtres et volets, qui est encore dans l'enfance, a un succès énorme, elle emploie les cyprès de Morgan City. M. Williams est en train de faire fabriquer des fenêtres destinées aux maisons de luxe en construction à Galveston.

Gosport, où est situé cette fabrique, se transforme en une petite ville; il s'y fait, tous les jours, de nouvelles améliorations; on y bâtit un grand édifice à deux étages pour y loger et y nourrir les employés.

Nous engageons vivement d'autres industriels à suivre cet exemple. Les commandes sont si nombreuses, que plusieurs établissements semblables ne pourraient suffire aux besoins du moment.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 27 mars:

Le bas Mississippi a baissé rapidement, la semaine dernière, mais nous craignons une autre crue. Aux premiers symptômes, nous en avertirons nos lecteurs.

—L'eau baisse aussi rapidement sur le haut Mississippi. Nos planteurs sont très rassurés; aussi se hâtent-ils de semer leur maïs et de préparer la terre pour le coton.

—Jamais on n'a vu aussi peu d'argent dans notre localité, que cet hiver; le bas prix du coton et de la graine de coton en est la véritable cause.

—Nos planteurs sucriers sont en train de nettoyer leurs champs de cannes.

—On a beaucoup avancé les travaux, dans les jardins, cette semaine, et les légumes sont en bon état.

Voilà la première fois, depuis cinq mois, que nous apercevons de la poussière dans nos rues.

—On a presqu'achevé l'ensemencement du maïs, dans notre paroisse. On a semé aussi un peu de coton, mais à notre avis, il vaudrait mieux attendre une quinzaine de plus pour faire cette opération.

—On nous annonce que les moustiques ont fait leur apparition dans le bayou Fordoche; ils harcèlent les bestiaux, mais, jusqu'ici, il n'y a pas encore eu de dommages graves.

—Les neuf-dixièmes des récoltes de notre paroisse sont faites à l'aide d'avances de marchands de la localité. S'il n'en était pas ainsi, les fermiers pauvres seraient réduits à la dernière des misères.

—Décédé, à l'âge de 81 ans, M. Zénon Langlois, un de nos plus anciens habitants. Il arrivait du Canada, d'où il avait été chassé par la croisade des Anglais et s'était établi, d'abord, sur la côte des Allemands. Plusieurs membres de sa famille sont venus demeurer dans notre paroisse, dans l'endroit connu sous le nom de comté de Pointe Coupée.

M. Langlois laisse plus de 130 descendants. Il y avait 50 ans qu'il était marié; il avait perdu trois fils pendant la guerre. Jamais personne, depuis 50 ans, n'est mort dans la maison qu'il habitait; il n'y est pas mort. Il s'est éteint subitement, dans son jardin. Il était aimé et respecté de tous. La paroisse entière a assisté à ses funérailles.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 5 mars:

Le temps a été délicieux, la semaine passée. Si nous n'avons plus de froids nous aurons, cette année, des fruits en abondance.

—Le "ferry" qui traverse le fleuve, à Plaquemine, a été vendu, il y a quelques jours, par le maire Hébert, à M. Antonio Pratalego, pour un an, la somme de $570.

Un petit remorqueur à vapeur rendrait la tâche plus facile et serait d'une grande utilité aux voyageurs.

—M. Belford Marionneaux, qui nous a rendu visite, il y a quelques jours, nous a dit qu'il pense avoir, cette année, un plant de cannes plus beau que jamais. Ses souches ont été atteintes, mais il ne porte pas la perte à plus de 25 pour cent. M. Marionneaux est un planteur habile, un minutieux observateur; nous croyons qu'il n'exagère rien. Nous serions heureux de voir sa prédiction se réaliser.

—Tout indique que, cette année, les planteurs de riz ne pourront pas se servir des tranchées qu'ils font à leurs levées pour irriguer leurs terres.

—Samedi dernier, vers dix heures du soir, la cloche d'alarme se fit entendre. Le feu venait de prendre à la résidence de M. Alex. Hébert, avocat de district de notre District Judiciaire.

Les bâtisses de M. Austin Hunt n'étaient pas assurées. La perte est de $2,500. M Hébert n'était pas assuré.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 27 mars:

Une réunion du comité de l'association pour l'élevage de la volaille est convoquée dans le local ordinaire de ses séances.

—Les travaux sont suspendus aux mines de sel Avery, à cause de la grève des employés du Southern Pacific.

—Vu les rapports qui arrivent de tous les côtés, annonçant qu'il y a eu de très-abondantes pluies dans le Nord et l'Ouest, que les rivières doivent être gonflées et que les eaux menacent de couvrir nos prairies, ne serait-il pas sage, de la part de nos autorités locales, de veiller à ce que nos levées soient maintenues en bon état, à ce que les réparations soient faites là où elles sont nécessaires? Nous pouvons échapper aux désastres, cette année, mais qui nous garantira contre ceux de l'an prochain? Pourquoi ne pas prendre ses précautions ne pas se tenir toujours prêts à faire face aux dangers de ce genre.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St. Charles, du 27 mars:

Le temps a été superbe depuis dimanche dernier. Quelques semaines, comme celle-là, et nos planteurs, nos jardiniers pourront espérer de fort belles récoltes. Nous voici, du reste, entrés en plein printemps, et les grues qui s'étaient établies autour de nous, pendant l'hiver, sont reparties pour le Nord, à la recherche de climats plus froids.

—Il est à espérer que les gelées n'ont pas été assez intenses pour tuer nos orangers, dont nous voyons bon nombre recouverts de bourgeons.

—Nous lisons, dans le *Telegraph*:

"Le Sud commence à recueillir les fruits de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans. Il se fait en ce moment de grands achats de terres boisées dans le Mississippi.

"Ce sont des hommes du Nord et de l'Ouest qui font ces acquisitions. Ces entreprises seront bientôt suivies d'une nombreuse immigration et l'Etat du Mississippi verra de rapides développements. Cet Etat avait fait une magnifique exhibition de bois à la Nouvelle-Orléans, ce qui n'a pas échappé aux yankees; ils n'ont pas tardé à comprendre l'avantage qu'il y avait pour eux à faire des placements dans cette région.

—Nous avons reçu la visite de M. Otis Chickering, de Catskill, New-York. M. Chickering a commencé le drainage de la magnifique sucrerie qu'il a achetée. Il a gagné ainsi 80 acres d'un terrain qui était sans cesse inondé et qui va devenir pour lui d'un excellent rapport.

La *Liberté* du 12 mars:

Mgr Freppel a parlé, hier, à la Chambre, comme ces avocats qui font de l'esprit sur le dos de leurs clients et leur font allégrement appliquer le maximum de la peine. Son interpellation portait sur la réduction du nombre des vicaires ordonnée par la loi du budget de 1886. Il est clair que le droit ayant été réduit, le gouvernement ne pouvait s'empêcher de supprimer à son tour un certain nombre de vicariats mais l'évêque d'Angers reprochait, avec raison, à M. le ministre des Finances de publier, de ne s'être pas mis, pour les suppressions à opérer, d'accord avec l'autorité ecclésiastique, seule juge des besoins du service religieux. D'une question d'ordre administratif on a fait évidemment une question électorale. Et les 3,000 vicariats atteints par la réforme ont été sacrifiés aux rancunes des candidats malheureux. Sur ce thème, Mgr Freppel a brodé un discours mordant, peut-être trop humoristique. La Chambre a naturellement voté l'ordre du jour pur et simple, en croyant un blanc-seing à M. Goblet au détriment des vicaires. Toujours affaire de vexer l'Eglise. Il est même à craindre que la morale de ce débat spirituel ne soit, lors du vote du budget de 1887, la suppression de quelques milliers de vicaires de plus.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproduit, avec componction, un article flandrenx de la *Gazette de Cologne*, dans lequel il est dit, en substance, que l'Allemagne doit ouvrir l'œil sur les mauvaises dispositions de la France. Sans doute, nous nous souvenons de Reichshoffein et de Sedan, moins anciennement, toutefois, que les Prussiens ne se souviennent d'Iéna et d'Auerstadt, car, à Reichshoffein, comme à Sedan, nous étions inférieurs en nombre; mais nous aussi, nous savons attendre: c'est une vertu que nous avons apprise des Allemands. L'article en question n'a pas, du reste, le caractère agressif que lui prêtaient les dépêches télégraphiques, et c'est, purement et simplement, une manœuvre de M. de Bismarck dans le but d'obtenir de nouveaux subsides militaires et d'acculer le Reichstag à la raison d'Etat dans la question du monopole de Falcool.

Un nouveau système de voiture vient d'être imaginé par un constructeur italien, M. Jérôme Bianchi. Il consiste d'après les renseignements que le *Journal du Havre* a pu se procurer, dans les dispositions suivantes:

On supprimerait les ressorts et les voiles carrées, avec tous leurs accessoires, et on les remplacerait, tant sur le mât de misaine que sur le grand mât, par deux goelettes pour chacun des deux mâts. Ces voiles, susceptibles d'un déplacement de 180 degrés, pourraient être brassées sous un angle quelconque, eu égard au plan diamétral du navire, au moyen de boulines ou d'écoutes.

D'après les expériences qui ont été faites, ce nouveau gréement aurait, sur la voilure actuelle, de nombreux avantages; il serait, à la fois, plus utile et plus économique; un seul matelot pourrait opérer toutes les manœuvres, sans quitter le pont, et sans monter dans la mâture, exercice souvent périlleux.

On affirme que, déjà, une Société par actions s'est constituée dans le but d'exploiter le brevet de l'ingénieur Bianchi. D'un autre côté, des essais seront faits prochainement pour expérimenter les qualités pratiques du système. La voilure nouvelle sera installée par la première fois sur le steamer le *Liguria*, de la Compagnie italienne de navigation qui fait le service entre Cènes et la Sardaigne.

L'Association maritime Ligure et le comité de sauvegarde des intérêts maritimes, appelés à se prononcer sur l'utilité de ces modifications, ont émis un avis favorable, et exprimé l'espoir que les prochaines expériences montreront toute l'efficacité des remaniements proposés.

La Bussie a commandé en Suède, dix bateaux à vapeur, chacun d'une force de 140 chevaux et d'un tirant d'eau d'un mètre seulement. Chacun de ces bâtiments pourra recevoir 150 hommes.

Le gouvernement russe a commandé, en outre, trente remorqueurs du même tirant d'eau.

Ce fait a été très remarqué parce qu'une flottille de ce genre pourrait être très utile à une armée qui voudrait traverser le Danube.

On construit aussi en Russie un certain nombre de canots pour les cosaques du Don.

La proposition des industriels berlinois touchant la question des fonds de garantie pour l'exposition allemande de 1888 s prend un développement favorable à ce projet.

Alors qu'il ne s'agit de trouver, dans toute l'Allemagne que deux millions de marcs, il a déjà été recueilli pour 700,000 marcs de signatures.

Tous les négociants et tous les fabricants étrangers établis en Courlande, Russie, viennent de recevoir l'ordre d'avoir à vider le territoire dans un délai fixé. La plupart de ces négociants sont Allemands.

Nous donnons plus bas le discours que M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie de France, a prononcé, le 11 mars, au banquet que lui a offert la Chambre de Commerce de Marseille:

C'est avec une émotion profonde que je réponds à l'éloquent discours du président de la chambre de commerce. Je vous remercie d'être accueilli par vous avec cette bienveillance. Je saurai le mériter; vos encouragements ne seront pas pour peu de chose dans l'énergie que je déploierai dans l'accomplissement de mon devoir.

Je vous remercie de ce que vous avez dit des soldats de la France; vous m'avez dit aussi que Marseille était patriote jusqu'au délire. C'est jusqu'au délire qu'il faut aimer la patrie.

Vous avez rappelé la parole sévère d'un illustre chirurgien de l'armée. Le gouvernement s'en inspirera, et je puis affirmer à la chambre de commerce que toutes les mesures de sagesse et de prudence seront prises. Cette grande cité de Marseille, si éprouvée par deux épidémies, sera préservée d'un nouveau fléau. Le gouvernement le veut et le désire; il prévoit le danger et veut l'éviter. C'est pour cela que je suis venu au milieu de vous.

Vous avez parlé des grandes questions commerciales, vous avez dit que nous traversions une crise difficile. Eh bien! cette crise est trop profonde. Ce n'est pas seulement un accident passager, elle aurait pu être prévue. Les progrès de la science ont fait naître dans les pays qui ne produisaient pas, des industries nouvelles. Ces pays sont devenus pour nous des rivaux. La France lutte actuellement sur les marchés du monde entier. On cherche à lui arracher sa prospérité et sa richesse; elle doit lutter.

Son arme doit être l'éducation, qu'on l'appelle commerciale ou industrielle, scientifique ou professionnelle. De tous côtés, il faut créer des musées commerciaux et industriels, des écoles professionnelles des arts et métiers, où les ouvriers et les commerçans viendront s'instruire. Il faut que nos enfans apprennent en travaillant qu'ils sont la sauvegarde de la fortune de la patrie.

Les débouchés au dehors sont à rechercher. Nous devons former des jeunes gens, pionniers du commerce et de l'industrie, qui iront sur les rives lointaines fonder des comptoirs, réveiller l'initiative privée, affirmer notre puissance, notre grandeur. Quand vous avez parlé des traités de commerce qui seront à renouveler en 1892, j'ai été heureux de constater que j'étais d'accord avec vous et avec votre chambre de commerce.

Vous avez fait appel à la concorde, je vous en remercie. Il faut vous souvenir que nous sommes Français; à quelque parti que nous appartenions, nous ne devons avoir qu'un but: l'intérêt de la France, du pays qui vous vit naître."

"Vous avez aussi prononcé le mot de confiance. C'est la confiance qui assurera à notre pays la place qu'il doit avoir et qu'il avait jadis, car il marcha toujours et il marchera toujours à la tête des nations.

Le 12 mars, a eu lieu, au Crédit foncier, Paris, sous la présidence du gouverneur, M. Christophle, une réunion de capitalistes envoquée en vue de former une Société de garantie de l'Exposition universelle de 1889, en France.

Parmi les personnes présentes, se trouvaient MM. Rixio, président de la Compagnie générale des Petites-Voitures; Blom, représentant de la Compagnie du chemin de fer de l'Ouest et de la Société Générale; Grandprélong, trésorier général; Barbedienne, Cahen d'Anvers; Denfert-Rochereau, représentant le Comptoir d'escompte; Hottinguer Gay, représentant le Crédit industriel; Hart, syndic des agents de change; Lavoissière; Mallet, représentant le Paris-Lyon-Méditerranée; Marmoni, Mazerat, représentant le Crédit lyonnais; Michel Heine; Betz Monnard, président de la chambre de commerce de Paris; Michaud président du tribunal de commerce de la Seine; Eugène Pereire, représentant de la Compagnie transatlantique; Santtere, de la Banque de France, M. Jacques Stern, banquier, etc., etc.

A l'unanimité, les membres présents ont décidé la formation d'une société pour la constitution d'un capital de garantie en vue de l'Exposition universelle de 1889.

T. Christophle a été chargé de s'entendre à ce sujet avec M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie.

Les journaux de Paris du 13 mars nous apprennent que le conseil de la Banque de France a voté une souscription de 40,000 francs pour la fondation de l'Institut Pasteur.

De son côté, l'Académie française a voté, le 11, une somme de 5,000 francs pour le nouvel Institut. Cette somme sera prélevée sur la fondation Honorée de Jussy, destinée à récompenser les bonnes actions.

M. Camille Doucet a annoncé à l'Académie que M. Edouard Kohn, banquier, lui avait remis 2,000 francs pour le même établissement.

Le Cercle du Louvre, sa réunion du 12, a prié les administrateurs et les membres des diverses commissions de blés, farines, huiles et sucres de prendre part à la souscription ouverte pour la fondation de l'Institut Pasteur.

Les diverses souscriptions s'élèvent à la somme de 4,000 fr.

Pagence Havas a communiqué, aux journaux de Paris du 13 mars, la dépêche suivante:

Nancy, 12 mars.

Mgr Turinaz, évêque de Nancy, vient d'adresser au ministre de l'instruction publique et des cultes une deuxième lettre, conçue en termes très-violents, au sujet du refus d'exempter du service militaire les instituteurs libres, refus qu'il qualifie de mesure contraire aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Dans cette lettre, dont nous croyons devoir donner un résumé, Mgr Turinaz examine les conséquences que cette mesure peut avoir pour le patriotisme à l'intérieur et pour le rayonnement de l'influence française à l'étranger.

Il termine en disant que la France que font germer à l'étranger les persécuteurs des frères des écoles chrétiennes, est celle qui laisse massacrer les missionnaires et les chrétiens ses alliés et qui envoie, pour la représenter, de prétendus amis du peuple, comblés d'or, tandis que le peuple manque de pain.

La France que souhaite l'évêque de Nancy est celle que fait germer l'insseignement chrétien; celle de la pauvreté volontaire, de l'abnégation, ne comptant rien à l'Etat, comme les simples chrétiens et les sœurs de charité.

Le ministre de l'intérieur de France a, dernièrement, adressé aux préfets la circulaire suivante, datée de Paris, 10 mars:

"Monsieur le préfet, en présence de la crise économique qui atteint la France, le gouvernement a poursuivi tous les moyens les plus propres à atténuer les difficultés de la situation consisterait dans l'exécution, aussi prompte que possible, des travaux intéressant le département et les communes. J'attache le plus grand prix à ce que vous multipliez vos efforts, afin que tous les travaux, régulièrement approuvés, et pour lesquels les ressources sont assurées, soient mis en adjudication dans le plus court délai. Vous devez veiller, soigneusement, à ce qu'aucun retard ne puisse être, justement, imputé à votre administration, à laquelle mon concours ne fera pas défaut.

"Je puis compter, du reste, sur l'esprit de patriotisme et d'humanité qui anime les assemblées départementales et communales, et j'ai la confiance qu'elles tiendront à honneur de contribuer aussi d'une manière efficace à l'amélioration du sort si digne d'intérêt de la population ouvrière."

La commission chargée de fixer les droits des étrangers, en Russie, a décidé de refuser absolument à ceux-ci le droit d'acquérir des biens fonciers dans les provinces frontières et de les forcer, pour obtenir le droit d'être traités comme des sujets russes, non seulement à se faire naturaliser, mais encore à séjourner pendant six années en Russie. Cette décision sera bientôt soumise au conseil de l'empire.

La Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée vient d'autoriser l'établissement d'un service de location d'oreillers, qui fonctionne déjà de Paris à Marseille.

Moyennant la légère redevance d'un franc, les voyageurs peuvent se procurer un oreiller fort coquet, dont la taie est d'une blancheur immaculée.

Sur la proposition du Conseil de l'Observatoire de Paris, le ministre de l'instruction publique de France a déposé, le 11 mars, une demande de crédits destinés à la construction d'un équatorial coudé de grandes dimensions, inventé, dernièrement, par M. M. Loewy, membre de l'Institut, sous directeur de l'Observatoire de Paris.

Cet appareil n'aura pas moins de 60 centimètres de diamètre; il coûtera 267,000 francs. La dépense sera couverte par un crédit de 77,000 francs, resté disponible en 1885, un crédit de 90,000 francs voté au budget de 1886 et un crédit de 77,000 francs à inscrire à celui de 1887.

Il se fait, depuis deux mois, à Tours, France, un essai d'éclairage par la lumière électrique, d'après le système de M. Gaulard, ingénieur.

Ce système consiste à transformer l'énergie électrique par des générateurs secondaires dont M. Gaulard est l'inventeur, à transmettre la lumière à n'importe quelle distance sans déperdition de plus de 3 o/o sur toute l'étendue du courant, et à distribuer la lumière à domicile, au prix de 3 fr. 50 par mois et par lampe à incandescence. Chaque lampe donne seize bougies en intensité de lumière. Le nouvel éclairage fonctionne, déjà actuellement, à Tours, de la place du Palais-de-Justice à celle de l'Hôtel-de-Ville, dans presque tous les magasins de la rue Royale, sur un parcours de 1,500 mètres environ.

Une décision ministérielle vient d'autoriser la Compagnie internationale d'éclairage électrique à établir des câbles aériens pour la distribution de la lumière dans toute l'étendue de la ville de Tours.

Dans les pays chauds, où sévit la fièvre jaune, on rencontre de vieilles négresses qui prétendent avoir contre la terrible maladie des remèdes souverains, mais qu'elles tiennent secrets autant qu'elles le peuvent.

Il est, notamment un symptôme qu'elles parviennent à calmer d'une façon évidente; c'est l'effroyable mal de tête dont souffrent les malades.

Le procédé qu'elles emploient pour arriver à ce résultat est d'une simplicité: elles coupent en deux un citron, appliquent les parties planes des deux moitiés sur les tempes du patient et les compriment fortement au moyen d'une bande entourant la tête plusieurs fois; le mal de tête disparaît instantanément. Ce moyen est, paraît-il, des plus efficaces et réussit non-seulement contre la céphalalgie provenant de la fièvre jaune, mais encore contre cele résultant de la fièvre paludéenne, dans les maux de tête ordinaires et même dans la simple migraine.

Il est, du reste, facile à essayer.

M. Bochefontaine, chef du laboratoire de M. Vulpian, à l'Ecole de médecine et chef des cliniques à l'Hôtel-Dieu, à Paris, est mort, récemment, à l'âge de quarante-cinq ans. Pour démontrer que le choléra n'était pas contagieux, M. Bochefontaine avait avalé, pendant la dernière épidémie, une pilule composée des déjections d'un choléraique; il avait éprouvé, durant deux jours, un léger malaise, puis s'était complètement rétabli, le troisième jour.

On croit que les expériences qu'il faisait, trop souvent, sur lui-même ne sont pas étrangères à sa mort.

Décédée hier matin, à 3 1/2 heures, à l'âge de 59 ans, Dame Vve Fleo de FUENTES, née Eliza Eyma, native de St Pierre, Martinique. Les amis et connaissances de feu M. et de sa fille Mme Vve F. Janfroid fils, et des familles de Fuentes, Chalard, Eyma, L. A. Barthe sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, mardi, à 10 heures de sa dernière résidence, No 47 rue St. Pierre, près Royale.

Décédé hier matin, à 10 heures, à l'âge de 90 ans CHARLES THÉOPHILE DELAEUE, natif de Nort, France, résidant en Louisiane depuis 60 ans. Les amis et connaissances des familles Delaeue, Saucier et Delery, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures de sa dernière résidence, coin St. Pierre et Robert son.

Décédé, hier matin, à 9 heures ¼, mistress MAGGIE ALICE PASCAL, fille de Joseph Pascal et de Maggie Saucier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin, mardi, à 10 heures, de la demeure des parents, No 217 rue Royale.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los señores socios se servirán concurrir al local acostumbrado el Martes, 30 del corriente, á las 3 1/2 de la tarde, para distribuir los últimos honores al finado compañero Don Mariano Bori.

Por orden de J. VENTA,
A. RAMÍREZ, Secretario. Presidente.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

L'UNION FRANÇAISE.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, désignés par l'Union Française pour le tirage de Cent (100) Obligations de la Société, certifions que les numéros suivants sont sortis:

17	140	296	443	620
18	141	311	447	636
32	145	312	448	648
82	162	315	469	650
83	168	319	482	654
85	169	321	486	653
36	170	328	493	655
81	174	336	494	662
82	181	346	501	670
91	190	372	527	671
94	228	374	529	681
100	248	384	563	681
111	254	395	589	697
113	243	397	595	697
116	265	398	596	706
120	274	402	600	719
125	285	416	603	720
127	287	419	615	734
138	292	440	616	737

Nouvelle Orléans, 28 mars 1886.
(Signé) FÉLIX LARUE,
Secrétaire Vice-Président.
H. DAMIENS, Trésorier.
P. PÉRET,
A. BOUSSAC,
P. BOSSONNEY, } Administrateurs.

Les porteurs des obligations ci-dessus peuvent en toucher le montant chez M. H. Damiens, Trésorier de la Société, coin Toulouse et Royale, de midi à 2 heures. Les dits porteurs sont également prévenus que, conformément à l'acte, l'intérêt cesse à partir du jour du tirage.
PHILIPPE BERGE, Secrétaire. FRÉN. GUITEAU, Président.
30mars—3f

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minne sota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.
Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.
F. C. BOUCHER.
Agent Consulaire de France.
Saint-Paul, Minn.
12 avril—

CHARLES F. GONTHIER.